



St Hilaire le Château le 23 04 2011

Objet : appel aux artistes plasticiens et musiciens

à Tous les Artistes

Cher(e) collègue,

j'ai l'honneur, en tant que président de CETIL'Art, de vous demander de participer aux journées de création en public du **Festival de la Flamme 2011 – 3ème édition**.

Cette manifestation est la suite logique de celles mises en place à Felletin, Lavaveix les Mines et Crocq en 2010 qui a eu un franc succès populaire après la première édition réussie en 2009 à Felletin, le berceau de la Flamme.

En 2011, enthousiasmée par le Festival, la municipalité de Felletin accueille pour la troisième année en l'intégrant en plus dans le cadre du centenaire du L.M.B. (Lycée des Métiers du Bâtiment) Aubusson, dont le savoir-faire est récemment inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO accueille le Festival de la Flamme comme un des signes forts afin marquer de son engagement pour l'art contemporain, confortant ainsi CETIL'Art qui, depuis 2 ans, sort le Musée ou la galerie hors les murs à la vue du public pour toute la période estivale.

En effet le but de l'étendage d'oriflammes disséminés dans la ville est bien de sortir les œuvres d'art, le plus souvent enfermées là où une grande partie de la population ne peut ou n'ose pas pour une raison quelconque pousser la porte.

La multiplication des lieux d'exposition (Felletin et Aubusson) exige un nombre de drapeaux important et implique donc des journées supplémentaires de création.

Cette année, la réalisation des drapeaux se fera à **Aubusson le vendredi 24 et samedi 25 juin** et à **Felletin du vendredi 1er juillet au dimanche 3 juillet 2011**.

Ces ateliers de création, avec l'appui de musique non enregistrée (les musiciens guidant ou inspirant les peintres), seront le prétexte à partager le processus de création devant le public.

Dans un second temps l'accrochage, à **Aubusson** aura lieu le 4 juillet et à **Felletin** le lundi 11 juillet. Le **vernissage déambulatoire** se tenant le **samedi 9 juillet à 10h00 pour Aubusson et le vendredi 15 juillet à 18h00 pour Felletin**.

Aubusson et Felletin, grâce à leurs savoir-faire ont été consacrées « patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO ». Tapisseries et flammes ont toujours été étroitement liées, ce qui fait de ces villes jumelles le cadre idéal pour faire de leurs rues un grand Musée à ciel ouvert.

Toute l'équipe de CETIL'Art se joint à moi pour vous demander d'apporter votre expérience et votre talent aux journées de création afin de renforcer un événement qui semble prendre de plus en plus d'ampleur.

Très cordialement,

Jean Luc Moreau Romain,  
président

Ci-joint un formulaire d'inscription et un bulletin d'adhésion 2011 à l'association CETIL'Art à nous retourner signés.  
Contact : 0555641293 ou 0688129088 ou 0662705384



CETIL'art, avec le concours des municipalités de Felletin, Aubusson,  
les partenaires MAIF, l'Accélérateur, et d'autres :  
troisième Festival de la Flamme

Modalités de participation des artistes pour la semaine de création à Aubusson et Felletin  
les 24-25 juin et du 1er au 3 juillet 2011

Je, soussigné, nom : ..... prénom : .....  
demeurant à code postal : ..... ville : .....  
lieu-dit : .....  
voie : ..... numéro : .....  
téléphones : .....  
adresses mail : .....@.....  
éventuellement  
statut juridique : .....  
inscrit à : .....  
n° SIREN : .....  
n° Maison des artistes ou AGESEA : .....  
formation : .....  
diplômes : .....

accepte de participer à la manifestation des 1er, 2 et 3 juillet 2011 à Felletin et de l'exposition consécutive jusqu'à la fin du mois d'octobre 2011 dans les rues de Felletin organisées par l'association CETIL'Art, sise 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, et m'engage à me présenter à l'espace Saint-Roch à Felletin à partir de 9h00 en tenue adaptée aux conditions météo et au travail du jour et avec mes propres outils destinés à la peinture acrylique.

Je serai présent  le 1er juillet  le 2 juillet  le 3 juillet 2011 à Felletin (cocher la case adéquate)

accepte de participer à la manifestation du 24 et 25 juin 2011 à Aubusson et de l'exposition consécutive jusqu'au mois d'octobre 2011 dans les rues d'Aubusson organisées par l'association CETIL'Art, 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, et m'engage à me présenter sur le lieu de rendez-vous à 9h00 devant la Mairie en tenue adaptée aux conditions météo et au travail du jour et avec mes propres outils destinés à la peinture acrylique.

Je serai présent  le 24 juin  le 25 juin 2011 à Aubusson (cocher la case adéquate)

déclare vouloir participer à une vente éventuelle de mes œuvres réalisées lors du Festival de la Flamme 2011 organisée par CETIL'Art, après le décrochage, à l'issue d'une exposition de 3 jours courant novembre 2011 dont la date et le lieu seront à préciser ultérieurement. Le prix de vente des œuvres seront fixées selon le format par CETIL'Art, à qui je reverserai 40% du prix effectif pour les frais de gestion, fourniture de peinture, conception des supports, les accrochages et décrochages. Les œuvres seront vendues en l'état.

En cas de non vente, déclare faire don de mes œuvres réalisées lors du Festival de la Flamme 2011 à CETIL'Art, 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, en vue de les exposer lors des manifestations futures.

En cas de non vente, déclare récupérer mes œuvres réalisées lors du Festival de la Flamme 2011 à mes propres frais et moyennant 37 € par œuvre grand format ou 15 € par œuvre de plus petit format, versés à CETIL'Art, pour les frais divers de gestion, logistique et de conception des supports. Les œuvres seront à récupérer en l'état.

Fait à ..... le .....

Nom, prénom en capitale : .....

signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »:

**NOTA** : pour les artistes dont c'est la première participation au Festival, merci de nous joindre une (ou plusieurs) photo la plus représentative de votre style pictural, en vue d'une meilleure harmonisation visuelle de l'exposition en plein air, afin de nous faciliter l'organisation de l'accrochage des flammes.